

PLAIDOYER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

Pour une éducation humaniste, co-créeée avec la jeunesse et porteuse d'avenir commun

Journée internationale de l'éducation – 24 janvier 2026

PRÉAMBULE – L'EDUCATION COMME RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ET ENGAGEMENT POLITIQUE

À l'occasion de la Journée internationale de l'éducation 2026, la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales de la Francophonie (COING), représentant la société civile organisée auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), adresse le présent plaidoyer aux États et gouvernements francophones, ainsi qu'à la Direction générale de l'UNESCO.

L'éducation traverse aujourd'hui une **crise systémique multidimensionnelle**, révélatrice d'un changement d'époque : crise de l'accès, crise de la qualité, crise du sens, crise de la gouvernance, crise de l'employabilité, crise écologique et climatique, crise du numérique et de l'intelligence artificielle. Ces fragilités menacent la capacité de nos sociétés à transmettre, à émanciper et à préparer l'avenir :

- L'urgence climatique redéfinit les priorités éducatives,
- La révolution numérique et l'IA transforment profondément les modes d'apprentissage,
- Les migrations forcées créent de nouveaux besoins éducatifs,
- Les inégalités sociales et territoriales s'aggravent,
- La désinformation érode la confiance dans les institutions éducatives.

Pour la COING, l'éducation n'est ni un secteur parmi d'autres, ni une variable d'ajustement budgétaire. Elle constitue un bien public mondial, un pilier de la paix, un levier de cohésion sociale et un fondement des transformations justes, inclusives et durables.

UN SOCLE PARTAGÉ : L'HUMANISME ÉDUCATIF PORTÉ PAR L'UNESCO ET LA FRANCOPHONIE

Depuis plus de cinquante ans, l'UNESCO a construit une vision cohérente et exigeante de l'éducation :

- le **rappor Faure** (*Apprendre à être*, 1972) a affirmé l'éducation tout au long de la vie comme projet d'émancipation humaine ;
- le **rappor Delors** (*L'éducation : un trésor est caché dedans*, 1996) a posé les quatre piliers de l'éducation ;

- l'**Agenda Éducation 2030** (*ODD4*) engage les États à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité ;
- le rapport **Les futurs de l'éducation** (2021) appelle à un nouveau contrat social pour l'éducation fondé sur la coopération, l'inclusion, la paix et l'utilisation humaniste de la technologie.

Ces références convergent pleinement avec la vision portée par la Francophonie : une éducation au service de la dignité humaine, de la diversité culturelle, de la solidarité entre les peuples et de la citoyenneté démocratique.

LE PACTE ÉDUCATIF GLOBAL : UNE BOUSSOLE ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Le Pacte éducatif global, lancé en 2019 à l'initiative du pape François et auquel l'UNESCO s'est associée, propose un cadre de transformation profonde des systèmes éducatifs structuré autour de sept engagements : mettre la personne au centre, écouter les jeunes générations, promouvoir l'égalité femmes-hommes, reconnaître la famille comme premier éducateur, s'ouvrir à l'accueil, renouveler l'économie et la politique, et prendre soin de la « **maison commune** ».

Pour la COING, ce Pacte constitue une grille de lecture opérationnelle permettant de réorienter les politiques éducatives vers une approche intégrale de la personne, une écologie des relations éducatives et une alliance renouvelée entre institutions, familles, société civile et territoires.

2026 : RECONNAÎTRE LA JEUNESSE COMME CO-CRÉATRICE DE L'ÉDUCATION

La note conceptuelle de la Journée internationale de l'éducation 2026 (UNESCO) est explicite : les jeunes ne doivent plus être considérés uniquement comme bénéficiaires des politiques éducatives, mais comme co-créateurs des systèmes éducatifs à tous les niveaux.

La COING partage pleinement cette orientation, en cohérence avec la stratégie jeunesse de l'OIF, qui promeut une participation structurée, continue et transformatrice des jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

Les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de la moitié de la population mondiale. Ils constituent une force majeure d'innovation et de transformation sociale, mais restent insuffisamment associés aux décisions qui structurent leur avenir éducatif, professionnel et citoyen.

La COING appelle à dépasser les logiques de consultation ponctuelle pour instaurer des mécanismes institutionnels pérennes de participation des jeunes à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques éducatives, tant au niveau national que francophone.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL DES JEUNES DE LA FRANCOPHONIE (RIJF) : UN LEVIER STRATÉGIQUE

Dans l'espace francophone, cette ambition trouve un levier institutionnel concret à travers le Réseau international des jeunes de la Francophonie (RIJF).

Issu d'un large processus participatif, le RIJF constitue une plateforme représentative, structurée et légitime de la jeunesse francophone.

Pour l'OIF, le RIJF représente un atout stratégique majeur permettant :

- d'ancrer les politiques éducatives dans les réalités vécues par les jeunes ;
- de transformer la participation des jeunes en une co-construction effective des politiques publiques ;
- de faire émerger des innovations pédagogiques issues des territoires ;
- de renforcer l'appropriation, la légitimité et la durabilité des politiques éducatives francophones.

La COING plaide pour l'institutionnalisation de la contribution du RIJF dans les cadres de gouvernance éducative de la Francophonie.

L'ÉDUCATION DES FILLES : PILIER TRANSVERSAL DE LA TRANSFORMATION ÉDUCATIVE

La COING rappelle que l'éducation des filles constitue une priorité stratégique de l'OIF, inscrite au cœur de son cadre stratégique pour l'égalité femmes-hommes, les droits et l'autonomisation des femmes et des filles, adopté au Sommet d'Erevan en 2018.

Malgré des progrès notables, les filles demeurent confrontées à des obstacles structurels persistants : décrochage scolaire au secondaire, accès limité à l'enseignement supérieur, sous-représentation dans les filières scientifiques et numériques, vulnérabilité accrue en contexte de crise.

L'OIF promeut une approche globale et intégrée de l'éducation des filles, articulant accès équitable, maintien scolaire, formation tout au long de la vie, partenariats multi-acteurs et suivi fondé sur des données sexuées.

Pour la COING, aucune transformation éducative durable ne peut être envisagée sans faire de l'éducation des filles un levier central d'égalité, de paix, de développement durable et de cohésion sociale.

CROISER JEUNESSE ET ÉGALITÉ : UNE APPROCHE FRANCOPHONE DIFFÉRENCIANTE

La COING appelle à articuler de manière structurée la stratégie jeunesse de l'OIF et sa stratégie en matière d'égalité femmes-hommes, en reconnaissant les jeunes filles et les jeunes femmes comme actrices centrales de la co-construction éducative.

Cette articulation permet de renforcer le leadership éducatif et citoyen des jeunes filles, de lutter contre les inégalités de genre dès la conception des politiques éducatives et de **positionner la Francophonie comme laboratoire international de politiques éducatives inclusives**.

APPEL SOLENNEL DE LA COING DE LA FRANCOPHONIE

En ce 24 janvier 2026, la COING de la Francophonie appelle :

Les États et gouvernements membres de l'OIF

- à faire de l'éducation co-créeée avec la jeunesse une priorité stratégique durablement inscrite dans les politiques publiques ;
- à intégrer l'éducation des filles comme indicateur central de performance éducative.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

- à institutionnaliser la contribution du RIJF dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives ;
- à renforcer les synergies entre jeunesse, égalité femmes-hommes et éducation.

La Direction générale de l'UNESCO

- à poursuivre son rôle de chef de file mondial de l'éducation ;
- à intégrer pleinement les jeunes dans les instances de pilotage de l'éducation au niveau international.

Le secteur privé responsable

- à développer des technologies éducatives émancipatrices ;
- à financer une recherche et innovation éducative éthique ;
- à s'engager dans des partenariats durables avec les systèmes éducatifs.

L'ensemble des acteurs éducatifs et citoyens

- à s'engager dans une alliance renouvelée de transformation éducative, fidèle à l'humanisme fondateur de l'UNESCO et aux valeurs de solidarité de la Francophonie.

CONCLUSION – ÉDUQUER AVEC LA JEUNESSE POUR FAIRE AVENIR COMMUN

L'éducation est un acte d'espérance. Elle est aussi un choix politique structurant.

En reconnaissant pleinement la jeunesse comme co-créatrice de l'éducation, en plaçant la personne au centre et en renouvelant nos alliances éducatives, la Francophonie peut contribuer de manière décisive au « nouveau contrat social pour l'éducation ».

Éduquer ensemble, c'est faire société.

Éduquer avec la jeunesse, c'est choisir l'avenir.